

## *Refus des convoqués de se rendre à une convocation de la police*

A Monsieur Simmen, OPJ en résidence à Poitiers,

Le 23 juin 2016

Par la présente, nous venons vous informer que nous ne nous rendrons pas à la convocation que vous nous avez adressée le 7 juin 2016 « dans le cadre de l'enquête concernant des faits d'entrave à la mise en marche ou circulation d'un véhicule de chemin de fer et autres », en date du 19 mai à Poitiers.

Contraints ou non par la force publique, nous ne répondrons à aucune de vos questions. Nous ne ferons que répéter strictement ceci :

« J'approuve totalement les entraves à la circulation des trains et autres blocages qui ont eu lieu à Poitiers et dans toute la France. J'appelle en outre à les multiplier jusqu'au retrait total de la loi travail. Vive la sociale ! »

Copie à la presse